

### **Question orale de M. Minet : Intranquillité et crise de confiance.**

**M. Minet** estime que la décision, certes attendue, d'Armand De Decker de démissionner de sa fonction de bourgmestre est venue se flanquer comme une brisure sur un ton d'amertume. Si l'homme a partagé avec lui des instants de sa jeunesse, le bourgmestre qu'il est devenu n'a pas manqué d'en faire écho lors de sa prestation de serment de conseiller communal. Si cette prestation de serment poursuit M. Minet comme un événement inédit, inouï autant qu'extrêmement banal, et même itérable, elle est venue lui signifier définitivement dans sa radicale immédiateté que l'éthique est et reste première.

Les crises et les scandales provoqués par le CDH, Publifin, l'intercommunale de santé publique du Pays de Charleroi, le Samu social, le Kazakhgate ont impliqué bien des personnages politiques, mais ont surtout fragilisé le vivre ensemble, mettant à mal la confiance envers ceux qui sont chargés de veiller au bien commun. L'intranquillité nous habite. Le caractère injuste de cette situation, les jugements qui nous obsèdent agissent exactement comme un inconscient censeur derrière bien des silences politiques.

Faut-il se maintenir au seuil, demeurer assigné à la méconnaissance ou faut-il comprendre que, si la conscience a le dernier mot, c'est parce que, comme le dit Lévinas, « le fondement de la conscience est la justice » ? Mais quelle conscience ?

L'interrogation « Qui suis-je pour juger ? » implique les développements suivants. Qui suis-je aussi pour me juger ? L'Autre demeure un mystère, je ne peux le saisir tel un objet, il n'est pas un autre moi mais un « Autre que Moi », il me met en question. Cependant, le souci d'une refondation de la démocratie avec sa diversité est une chance pour aboutir à plus d'efficacité, de participation et d'éthique. Encore faut-il la saisir.

Pour le groupe Ecolo, la crise de confiance des citoyens à l'égard des institutions et des politiques est telle qu'une véritable révolution éthique et un changement profond du système politique s'imposent, comme le décumul intégral des mandats pour les parlementaires ainsi que pour ceux qui exercent des fonctions régionales à responsabilité importante, comme le plafonnement et la publication des rémunérations des mandataires publics, comme aussi la dépolitisation des recrutements dans la fonction publique. La suppression des provinces en Wallonie, le redécoupage des communes bruxelloises et la réduction de 30 % du nombre d'échevins viennent aussi s'inscrire dans cette refondation. Enfin, l'instauration des initiatives citoyennes, l'organisation de consultations populaires régionales, y compris pour les traités internationaux, et l'accès total des citoyens à l'information contribueront de façon décisive à la refondation de la démocratie.

Cette interpellation ne formule aucune question. Mais là est la question.

**M. l'Echevin Cools** répond que le pouvoir communal doit se mobiliser en faveur de l'amélioration de la gouvernance car il s'agit d'un enjeu qui concerne tous les niveaux de pouvoir. Deux acteurs sont susceptibles de lancer des initiatives en ce domaine à l'échelon local : le Conseil communal et le Collège des Bourgmestre et Echevins. Le Conseil communal s'est d'ailleurs récemment inscrit dans cette démarche en optant pour la publication d'un cadastre des mandats sur le site internet de la commune afin de garantir une plus grande transparence.

M. l'Echevin Cools signale à cet égard qu'en 2008, il a publié un livre intitulé « La politique, pourquoi et comment ? », dont le chapitre « La moralisation de la vie politique » s'est avéré prémonitoire, puisqu'il insistait déjà sur la nécessité d'une plus grande transparence de la part des intercommunales. Ce chapitre débute de la manière suivante :

« Le pouvoir n'est pas une fin en soi, il est un moyen de réaliser les idées auxquelles on tient afin de se mettre au service de ses concitoyens. Agis de telle manière que l'humanité, tant dans ta propre personne que dans celle de tout autre homme, soit pour toi toujours un but et jamais uniquement un moyen. Cette pensée d'Emmanuel Kant doit imprégner les hommes politiques. La légitimité en politique ne provient pas uniquement de l'élection mais aussi de la manière dont les charges sont exercées. On ne peut pas prétendre être au service de ses concitoyens, agir pour l'intérêt général et ne pas avoir un comportement irréprochable dans la gestion des affaires publiques, voir même dans la gestion de ses affaires privées ».